

Objectif Employeur Pro-Vélo



 **Objectif: 4 500 sites labellisés et 25 000 places de stationnement financées d'ici 2023**



Un accompagnement sur-mesure

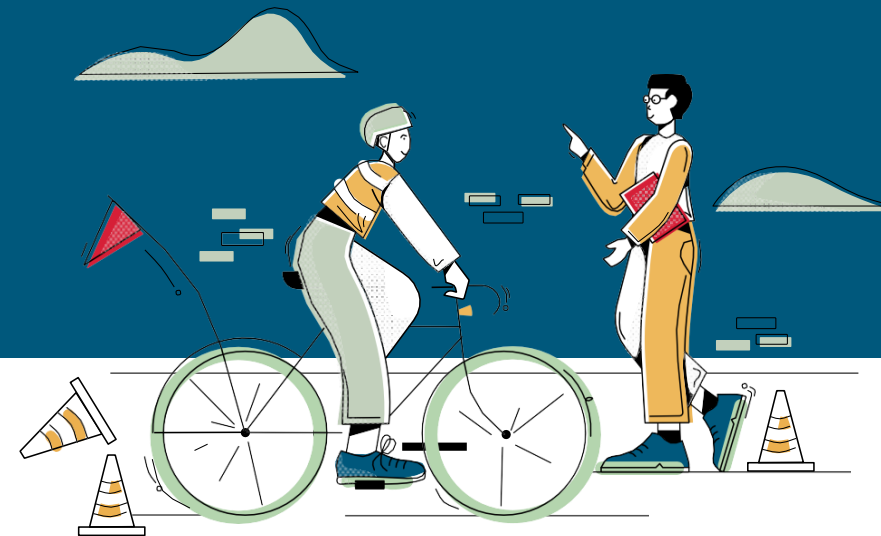


Primes entre 4 000 et 10 000 € par site employeur



Possibilité d'obtenir le Label Employeur Pro-Vélo

Plus d'informations: www.employeurprovelo.fr



Un programme financé par



Soutenu par



Porté par



Et le soutien financier de



et VARO



Avec le soutien technique de

Etape par étape !



Les fonctionnalités se débloquent dès que la précédente est validée

Inscription au programme



1

Autodiagnostic en ligne

Gratuit

2

Réunion de cadrage

Gratuit

3

Signature charte d'engagement

Gratuit

4

Catalogue

Prise en charge:
40% - 60%

5

Audit de labellisation

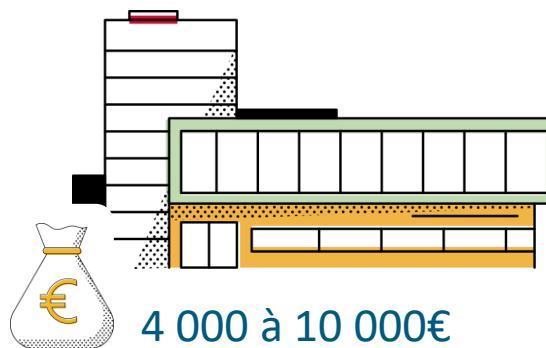
Gratuit

6



Label Employeur Pro-Vélo

Une prime à utiliser dans le catalogue



Conseil



Equipements de
stationnement vélo



Formations à la
pratique du vélo au quotidien



Prestations de maintenance
et de réparations

1

Autodiagnostic
en ligne

2

Réunion
de cadrage

3

Signature charte
d'engagement

4

Catalogue

5

Audit
de labellisation



Label Employeur
Pro-Vélo